Programme de formation détaillé

Habilitation IOBSP1 – SUAPIOB1

Code produit : SUAPIOB1

Domaine : Crédit, Immobilier

Tarif : 990 € HT

Niveau : Initiation

Modalité : E-learning

Durée : 150.00 heures

Public :

Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, de l’assurance de la gestion de patrimoine ou aux agents et mandataires d’assurances désireux de s’inscrire à l’ORIAS comme courtiers en crédits.

Prérequis :

Aucun

Objectif

Satisfaire aux obligations réglementaires permettant d’exercer une activité d’intermédiation en opérations de banque et en services de paiement

Programme de la formation

- Module général
  - Savoirs généraux
  - Connaissances générales sur le crédit
  - Notions générales sur les garanties

Organisme de formation enregistré en Île-de-France sous le Numéro de déclaration d'activité 11757290175 (ne vaut pas agrément de l’État)

    - Notions générales sur les assurances des emprunteurs
    - Règles de bonne conduite, contrôles et sanctions
- Module spécialisé crédit consommation et crédit de trésorerie
- Module spécialisé regroupement de crédits
- Module spécialisé services de paiement
- Module spécialisé crédit immobilier

A l'issue de la formation, le stagiaire se verra délivrer un attestation de fin de formation et un livret de stage

Une assistance technique et pédagogique de l'apprenant est assurée tout au long de la formation via une adresse mail (formateur@af2a.com) permettant de contacter soit le service en charge des aspects techniques et logistiques, soit un formateur expert du domaine abordé, avec une réponse dans les 48 heures.

Moyens d’évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d’exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l’issue du stage
- Questionnaire d’évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

En mêlant les différents styles d'apprentissage, nos modules favorisent la mémorisation :

- Méthode expositive : contenu médiatisé, hiérarchisé et linéaire
- Méthode démonstrative : propositions d'activités favorisant l'intervention de l'apprenant
- Méthode interrogative : questions et/ou consignes permettant à l'apprenant de découvrir de nouvelles connaissances en recherchant les informations dans des ressources pédagogiques
- Méthode active : l'apprenant est amené à retrouver des informations contenues dans le module pour résoudre un problème ou répondre à une question

Organisme de formation enregistré en Île-de-France sous le Numéro de déclaration d'activité 11757290175 (ne vaut pas agrément de l’État)